

Rapport de présentation

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

SIVOM du BORN - TRAITEMENT ORDURES MENAGERES

Budget principal

Le budget principal SIVOM du Born - Traitement ordures ménagères retrace :

- le fonctionnement de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Pontenx-les-Forges
- le fonctionnement du centre de transfert des déchets de Morcenx
- le fonctionnement des installations de stockage de déchets inertes (ISDI) de Biscarrosse et Mimizan et de l'ancienne installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Piche à Sainte Eulalie-en-Born,
- toutes les opérations d'investissement y afférentes.

Toutes les sommes inscrites sur ce budget sont **hors taxes**, le SIVOM étant assujéti à la TVA. Il est voté par nature et au niveau du chapitre avec les opérations d'équipement comme chapitres.

-> Résultats de l'exercice 2024

Section	Dépenses		Recettes		Résultat de l'exercice 2024
	Prévisions	Mandats émis	Prévisions Excédents 2023 compris	Titre émis Hors excédents	
Fonctionnement	4 234 850.00 €	4 055 663.02 €	4 234 850.00 €	3 889 586.41 €	- 166 076.61 €
Investissement	2 320 900.00 €	626 433.64 €	2 320 900.00 €	519 175.41 €	- 107 258.23 €
Total	6 555 750.00 €	4 682 096.66 €	6 555 750.00 €	4 408 761.82 €	- 273 334.84 €

En fonctionnement, les dépenses réalisées sont inférieures aux prévisions car, notamment :

- les crédits des charges à caractère général n'ont pas été entièrement consommés (- 122 700 €) :
 - les dépenses d'entretien des installations de stockage ont été moindres que prévues et le concassage des gravats n'a pas été réalisée,
 - les dépenses d'exploitation de l'UVE sont plus importantes que prévues, en raison de tonnages sous-estimés et une régularisation des prestations de décembre 2023 de l'avenant 7 non prévue : + 25 550 €



- les dépenses de surveillance environnementale de l'UVE sont moins importantes que prévues, car le rapport de présentation à la CSS n'a pas été réalisé. La CSS n'étant pas obligatoire, cette dépense n'est pas prévue en 2025
 - la TGAP 2024 intègre une régularisation de la TGAP 2023,
 - l'étude relative à la sortie du centre de transfert du régime ICPE n'a pas été réalisée, les crédits ne seront pas reconduits
 - l'étude relative à la régularisation administrative de l'ISDI de Morcenx n'a pas été réalisée.
 - aucune réparation ou entretien exceptionnel des installations n'a été nécessaire.
- les charges exceptionnelles n'ont pas été utilisées (- 47 700 €)

Chapitre	Libellé du compte	2024			Variation CA 2023/2024
		Budget	Réalisé	%CA/BP	
Total 011	Charges à caractère général	3 619 460,00 €	3 496 700,45 €	97%	9%
Total 012	Charges de personnel et frais assimilés	43 000,00 €	41 398,25 €	96%	8%
Total 022	Dépenses imprévues	- €	- €		
Total 023	Virement à la section d'investissement	- €	- €		
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amortissements)	498 657,36 €	493 981,41 €	99%	20%
Total 65	Autres charges de gestion courante	49 269,19 €	849,39 €	2%	
Total 66	Charges financières	22 230,00 €	22 221,14 €	100%	656%
Total 67	Charges spécifiques	2 008,45 €	401,38 €	20%	-25%
Total 68	Dotations aux provisions, dépréciations	225,00 €	- €	0%	-100%

Total dépenses de fonctionnement	4 234 850,00 €	4 055 552,02 €	96%	11%
---	-----------------------	-----------------------	------------	------------

Les recettes de fonctionnement de l'exercice sont légèrement supérieures aux prévisions (+64 000 €), notamment :

- grâce à l'augmentation des recettes liées aux apports des clients de l'UVE (+ 39 000 €),
- grâce à l'augmentation des recettes liées aux apports de l'exploitant (+ 4 000 €),
- grâce à la pénalité pour défaut de traitement de l'exploitant PAPREC (+ 54 500 €),
- malgré la baisse des recettes liées aux apports des membres du SIVOM (- 32 000 €),

Chapitre	Libellé du compte	2024			Variation CA 2023/2024
		Budget	Réalisé	%CA/BP	
Total 002	Résultat de fonctionnement reporté	409 220,34 €	409 220,34 €	100%	40%
Total 70	Produits, services, ventes diverses	3 325 311,66 €	3 330 497,06 €	100%	0%
Total 74	Dotations et participations	43 950,00 €	43 950,00 €	100%	-39%
Total 75	Autres produits de gestion courante	181 050,00 €	239 937,85 €	133%	72%
Total 76	Produits financiers	2 000,00 €	1 883,50 €	94%	-15%
Total 77	Produits spécifiques	- €	- €		
Total 78	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	273 318,00 €	273 318,00 €	100%	12%

total général	4 234 850,00 €	4 298 806,75 €	102%	6%
----------------------	-----------------------	-----------------------	-------------	-----------



En investissement,

- les travaux pour appliquer les Meilleures Techniques Disponibles à l'UVE sont terminés et ont été mandatés pour **558 594.27 €**.
- la mise en place de blocs béton (type légo) a été réalisée pour **6 804 €**, au niveau de l'aire de dépôt des tout-venants incinérables.
Compte tenu de la complexité des travaux d'amélioration de défense incendie préconisés par l'assureur de l'exploitant de l'UVE et des demandes de la DREAL, sollicitant le SIVOM de reconsidérer les moyens de défense incendie, une étude globale sera donc lancée en 2025, suivie des travaux nécessaires.
- les travaux de réhabilitation de l'ISDI de Parentis-en-Born n'ont pas démarré en raison de débats sur l'usage futur du site et de demande d'analyses complémentaires de la DREAL, engagées à hauteur de **17 000 €**.
- les travaux de réhabilitation de l'ISDND de Sainte Eulalie-en-Born n'ont pas démarré en raison de désaccord entre les instances décisionnaires de l'État.
- de même les travaux de réhabilitation de l'ISDI de Mimizan et de Biscarrosse sont décalés en 2025.

-> Résultats cumulés 2024 à reporter en 2025

Section	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement en 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
Fonctionnement	409 220.34 €	0.00 €	- 166 076.61 €	243 143.73 €
Investissement	1 174 042.64 €		- 107 258.23 €	1 066 784.41 €
Total	1 583 262.98 €	0.00 €	- 273 334.84 €	1 309 928.14 €

Le résultat de fonctionnement de l'exercice constitue un déficit.

-> Restes à réaliser 2024 à reporter en 2025

Sont inscrits en restes à réaliser, pour un montant total de **177 000 €**, les opérations suivantes :

Service UVE : 160 000 €

- Travaux après diagnostic - UVE de Pontenx : renouvellement d'un engin de chantier (type chargeur) **160 000 €**

Service ISDI : 17 000 €

- Réhabilitation de l'ISDI de PARENTIS-EN-BORN : diagnostic complémentaire de pollution : **17 000 €**